



# Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école ». (LIP, art. 81.3)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte. Et, de la section en ce qui a trait à l'intimidation ou à la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.

Nom de l'établissement : École primaire Sacré-Coeur

Date d'évaluation du plan de lutte : 4 mai 2026

Date du CE : 9 juin 2026

Année scolaire : 2025-2026

## Évaluation des éléments du plan de lutte

Élément 1 : Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

Commentaires :

On remarque une constance dans les cohortes plus à risque au regard des gestes de violence, c'est-à-dire les élèves du préscolaire, 1re à 3e année.

Les garçons sont plus impliqués dans ces événements.

La cour d'école est encore le milieu le plus à risque.

Diminution des paroles et/ou gestes à caractère sexuel.

Diminution de tous les types d'agressions subies par les élèves.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier X

Modifications à apporter :

L'intimidation est moins un enjeu au 3e cycle et en classes spécialisées.

On remarque que la cohorte de 5e année nomme vivre plus d'événements de vol et de taxage que les autres niveaux scolaires (sondage QSVE-BE), mais cela ne semble par ressortir dans les Mémos.

## Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures choisies ont-elles été mises en place ?
  - Les mesures ont-elles été efficaces ? Quels ont été les effets ?
- 

Commentaires :

Tous les moyens ciblés ont été mis en place durant l'année, sauf la formation Fonction du comportement qui est remise à l'an prochain.

Des jeux supervisés ont été ajoutés au gymnase pendant les récréations, en plus de ceux sur la cour d'école.

- 
- Les mesures tiennent-elles compte des priorités ? Si oui, comment ?

Oui par les activités de sensibilisation, les apprentissages socioémotionnels et en ciblant les lieux et moments les plus à risque.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier X

Modifications à apporter :

Sensibiliser les parents à la surveillance parentale en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux, surtout chez les élèves de 3<sup>e</sup> année (courriel avec outil d'aide).

Création d'un comité d'élèves pour les inclure davantage dans le choix des activités de prévention de la violence et de l'intimidation et ainsi, diminuer le sentiment d'injustice.

---

## Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
- Les parents sont-ils bien informés ?

---

Commentaires :

Les communications se font de manière efficace (mensuel, Facebook, courriel des intervenants, page Internet).

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier X

Modifications à apporter :

Impliquer davantage les parents dans les activités qui sont vécues en classe.

## Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour porter plainte

Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

Les élèves se sentent en confiance pour dénoncer.

Les parents utilisent le courriel ou appellent à l'école pour dénoncer, signaler ou faire une plainte. Ils sont bien guidés dans toutes les étapes du processus.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Aucune

---

## Mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est signalé ou que l'on a porté plainte

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

---

Commentaires :

Toutes les mesures sont à maintenir telles quelles car elles permettent d'assurer la confidentialité de tous.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier X

Modifications à apporter :

Augmenter la confidentialité lors des discussions de cas d'élèves entre des intervenants de l'école (choisir un lieu confidentiel).

---

Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

---

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
  - Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?
- 

Commentaires :

Les mesures de soutien mises en place permettent aux victimes de se sentir en sécurité.  
Des rencontres et des suivis d'accompagnement ont lieu avec les auteurs pour leur apprendre de nouveaux comportements.  
Les témoins qui dénoncent sont valorisés et impliqués dans leurs actions.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Aucune

---

## Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ? À développer des compétences dans leur pouvoir d'agir ?
  - Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements et de nouvelles compétences ?
  - Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?
- 

Commentaires :

Toutes les actions qui sont mises en place permettent d'assurer la sécurité des victimes et d'encadrer les élèves instigateurs.

Les actions permettent également aux élèves instigateurs de réparer leurs torts et d'apprendre de nouveaux comportements. Un plan d'action, un plan d'intervention ou le programme PEP peut être mis en place pour certains élèves qui ont des besoins au plan comportemental.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Aucune

---

### Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (Comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?

---

Commentaires :

Chaque sanction est déterminée en fonction de plusieurs critères dont l'intensité, la constance, la gravité et la durée. Également, les sanctions sont déterminées en fonction des besoins des élèves.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Aucune

---

Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

---

Commentaires :

Tous les acteurs concernés sont informés tout au long du processus et des rencontres de régulation sont faites afin d'assurer un suivi optimal.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Aucune

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ; Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

Tous les membres du personnel ont visualisé la formation.

Un suivi est fait tout au long de l'année pour le nouveau personnel qui arrive à l'école.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

• Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

Le plan de surveillance pour les récréations est révisé à chaque saison ou selon les besoins qui surviennent.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter : Aucune

## Conditions de mise en œuvre

	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Les conditions de mise en œuvre.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel est mobilisé.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élèves sont impliqués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>